

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2015

PROROGATION DE L'ÉTAT D'URGENCE - (N° 3237)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 44

présenté par

M. Schwartzberg, M. Tourret et les membres du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste

ARTICLE 4

À l'alinéa 26, substituer aux mots :

« le comportement »

les mots :

« l'activité ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec ceux déposés par les auteurs, portant sur les alinéas 6 et 12.